



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

N° 57 - Mars 2012

Agenda Philo

- Théâtre et philo au Théâtre de Narbonne les mardi 13 mars (représentation) et mercredi 14 mars (café philo animé par Michel Tozzi). Voir information ci-contre
- Conférence de Pascal Séverac, organisée par l'association Philo Sophia le vendredi 16 mars à la Salle du Temps libre de Colombiers, à 18h30 : « Comment être libre si l'on est déterminé ? L'éthique de Spinoza entre nécessité et liberté ».
- Prochain rendez-vous pour le Café Philo de Narbonne, lundi 2 avril 2012 à 18h : **Le bonheur est-il accessible?**

La pauvreté est-elle incontournable?

Prochaine séance du Café Philo de Narbonne le lundi 5 mars, à partir de 18h au Café de la Poste...

La pauvreté touche aujourd'hui près de 15% de la population mondiale, et les inégalités continuent de se creuser, toujours au détriment des plus démunis. En France, ce sont huit millions de personnes qui vivent en-dessous du seuil établi à 954 € mensuels.

Comment appréhender et penser un phénomène aussi complexe? La pauvreté en France est-elle dissociable de celle qui sévit à l'étranger? Faut-il aider les pauvres à s'en sortir ou au contraire éviter de les maintenir dans toute forme de dépendance?

Penser la question de la pauvreté, c'est essayer de la regarder autrement, et dans toutes ses contradictions...

Séance suivante du Café Philo de Narbonne le lundi 2 avril : « Le bonheur est-il accessible? ».



Rendez-vous philo au Théâtre de Narbonne

Notre prochain rendez-vous philosophique au Théâtre de Narbonne se fera autour de la pièce « Déjeuner chez Wittgenstein », de Thomas Bernhard. Wittgenstein est l'un des plus grands philosophes du 20ème siècle.

* Représentation le **mardi 13 mars à 19h30.**

* Café philo le lendemain **mercredi 14 mars à 18h à la brasserie du théâtre**, sur :

« Fraternité et conflictualité : en quoi les relations au sein de la fratrie sont-ils révélateurs de la question du pouvoir ? ».

Un chèque de 16,50 € / personne (tarif réduit) à l'ordre du « Théâtre de Narbonne » est à remettre à Michel Tozzi, au plus tard le 5 mars.



Synthèse : « Est-il juste de récompenser au mérite ? »

Lorsque l'on passe des privilèges accordés à la naissance ou à l'ancienneté, à ceux qui relèveraient du mérite pour les œuvres, nul doute que l'on a fait un progrès dans l'ordre de la justice sociale ; et pourtant l'insatisfaction persiste.

Accoler les termes de récompense et de mérite, a priori ne devrait pas poser question puisqu'ils sont quasiment synonymes, sauf que l'expérience en montre des inconvénients et les dérives. La difficulté vient aussi de la nuance qu'il faudrait introduire entre justice et équité, l'équité introduisant la notion de correction par rapport à des données au départ inégales.

Les difficultés rencontrées

celle de la définition des critères du mérite. Ils peuvent être multiples et contradictoires : compétence / performance, travail / résultat ; résultats quantitatifs / résultats qualitatifs ; avoir un bon résultat / avoir le meilleurs résultats. La pondération de différents critères devraient lever cette difficulté.

Comment s'élaborent les critères, sachant que cette opération dessine en même temps les normes du groupe, de l'entreprise ou de la société idéale, cet idéal imposé pouvant être contestable et contesté.

Qui évalue et récompense ? Celui qui le fait est-il qualifié pour cela ? N'est-il pas dans une situation de conflit d'intérêts ?

Celles liées aux conséquences induites : instauration d'une société où règne la compétition entre les acteurs au détriment de la collaboration et de la coopération, personnes qui se trouvent déconsidérées même à leurs propres yeux, infantilisation, déresponsabilisation, soumission à la norme et au leader, perte de l'esprit critique. Le pendant la récompense étant la sanction, le cas de figure risque rapidement d'être le système de « la carotte et du bâton ». Le jugement venu de l'extérieur peut émousser sa propre capacité d'auto-évaluation, sa conscience morale, sa conscience professionnelle. Puisque le plus souvent, c'est ce qui se voit

(résultats, activité déployée) qui est récompensé, on peut être tenté de tricher sur les résultats ou le moyen de les obtenir, de se faire bien voir, d'intriguer, d'écraser les autres...

La récompense au mérite a bien quelques vertus. Celle, et ce n'est pas rien, de faire apparaître comme norme le dépassement de soi, souvent au service du bien commun. Difficile d'imaginer une société qui n'introduise pas le primat du méritant sur le démeritant.

La deuxième partie du débat a substitué la notion de **reconnaissance** à celle de **récompense**, sachant que la *reconnaissance de soi par Autrui* apparaît comme indispensable à l'estime de soi par soi. La reconnaissance est essentiellement d'ordre symbolique, et si des gratifications matérielles sont accordées, elles valent en grande partie par cette dimension symbolique.

En conclusion. La notion de reconnaissance vient lever bien des réserves attachées à la récompense, en la décapant de tout son versant infantilisant. Avec elle, ce n'est plus le sujet qui est en demande de gratification, mais c'est la société qui s'acquitte de sa dette par rapport à ce que lui a apporté le sujet. On sait bien par ailleurs que les dettes ne peuvent se solder de manière définitive, un déséquilibre subsiste toujours (maintenant dans le camp du sujet), qui alimente la dynamique vertueuse du système. Axel Honneth, qui a beaucoup travaillé sur le thème de la reconnaissance, ajoute que le respect doit trouver sa place aussi, par exemple par une juste rémunération du travail effectué, même s'il n'est pas héroïque.

Synthèse de la 156ème séance du Café Philo de Narbonne (lundi 6 février 2012).

Animation : Michel Tozzi

Présidence de séance : Anne-Marie de Backer

Synthèses orales et écrites : Marcelle Tozzi

Bulletin Phil'info : Romain Jalabert